



une création originale



## **Vélo et employeur (sécurité, aides, flottes, RSE, accompagnement...)**

**12 mars 2024 (14:30 - 15:30)**

# Vélo et employeur (sécurité, aides, flottes, RSE, accompagnement...)



**Laurent GAUTIER-FALRET**  
La Banque Postale



**Raphaëlle BERGEROT**  
Mobilor



**Marie STEPHAN**  
Ademe



**Alexandre BRACQ**  
Cyclable



une création originale



## Les déplacements à vélo

Une part modale encore faible, comment lever les freins ?

# Le transport : émetteur de 30 % des émissions totales de gaz à effets de serre

Transports



**attractivité & vitalité d'un territoire**



**impacts négatifs**

- étalement urbain
- artificialisation des sols
- surconsommation des espaces naturels
- atteinte à la biodiversité, aux milieux et aux ressources
- création de nuisances quotidiennes (*bruit, encombrement de l'espace public*)

75 %

**part des déplacements en  
voiture individuelle effectués  
pour des trajets inférieurs à  
5 km**



environ **6 000€/an**

jusqu'à **40 %** du budget  
mensuel de certains ménages.

# Les déplacements des actifs

## 25%

des trajets en voiture  
font moins de 3 km

## 13%

des émissions de gaz à  
effet de serre (GES)  
déplacements  
domicile/travail

## Les freins :

- sécurité & appréhension
- coûts (achat-location)
- condition physique
- stationnement
- vol
- trop lent
- trop loin
- ne sais pas en faire
- ...

## Comment lever les freins ?

Pour l'employeur

- participer aux frais de mobilité (coût abonnements, FMD, titre mobilité)
- mise à disposition de flotte vélo
- veiller au stationnement et services vélo dans les locaux (bailleur)

Avec la loi LOM, obligation pour l'employeur d'évoquer la mobilité des salariés dans le cadre des **NAO\***

Sinon, un **Plan de Mobilité Employeur** doit être réalisé ([Boîte à outils PDME](#))

\*NAO = négociation annuelles obligatoires



GRAND  
**Circuit**

une création originale



AMÉLIORONS  
LA VILLE



# Employeur pro-vélo

## Pourquoi pas vous ?

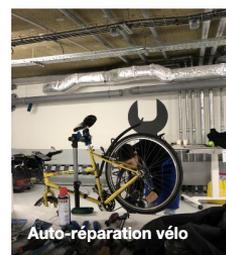
# Présentation entreprise

## Mobilor : conseils en mobilité à vélo

MOBILOR, votre partenaire dédié à la promotion d'une mobilité à vélo contribuant au bien-être individuel et collectif.

Accompagne les entreprises, services publics et collectivités pour mettre en oeuvre une politique en faveur d'une **mobilité** de leurs collaborateurs **décarbonée**.

<https://mobilor-conseil.com/>



# Le vélo, c'est bon pour l'entreprise !



## pour les salariés

- ponctualité (temps de trajet fixe)
- rapide (en ville)
- frais du vélo pris en charge (FMD-titre mobilité)
- prix du vélo faible voir nul (+ primes)
- charges faibles (*assurance, marquage, antivols, accessoires*)
- améliore la **santé** mentale et physique
- pratique (*faire ses courses, déposer les enfants, stationner...*)
- ...



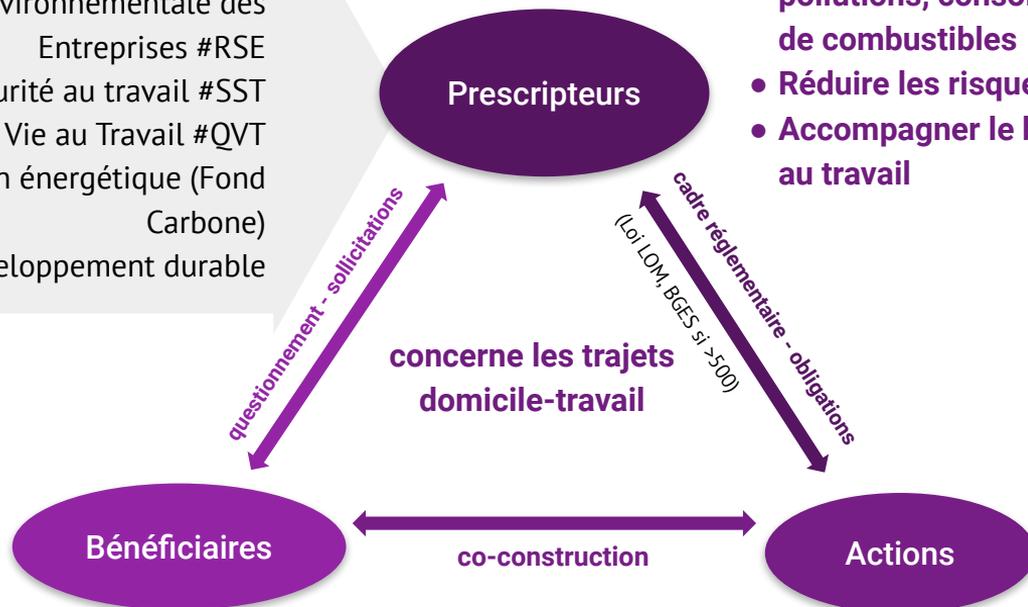
## pour l'entreprise

- absentéisme ou arrêt maladie en baisse 
- faibles coûts du vélo vs voiture (achat ou location) 
- avantages fiscaux (FMD, flotte vélo, stationnement, aménagements de locaux, outils...) 
- rapide, fiable et efficace, permet de gagner du temps   

- valorise l'image de marque de l'entreprise 

# Les clés d'entrée : Le vélo comme outil de la transition des entreprises

Ressources humaines  
Responsabilité Sociétale et  
environnementale des  
Entreprises #RSE  
Santé sécurité au travail #SST  
Qualité de Vie au Travail #QVT  
Transition énergétique (Fond  
Carbone)  
Développement durable



salariés  
agents  
fonctionnaires  
syndicats

## MOTIVATIONS

- Réduire les émissions, pollutions, consommation de combustibles
- Réduire les risques (trajets)
- Accompagner le bien-être au travail

négociations (NAO)  
PDME  
assurer sécurité et protection

Prévenir  
Former  
Informer  
Organiser  
Équiper  
Indemniser

# Une multitude d'actions possibles dans votre entreprise

## Animer

- sensibilisations code de la route, risques et bonnes pratiques
- Jeux & quiz
- challenges vélo
- webinaires
- partages d'expériences
- projections de films



Questionner les habitudes de mobilité

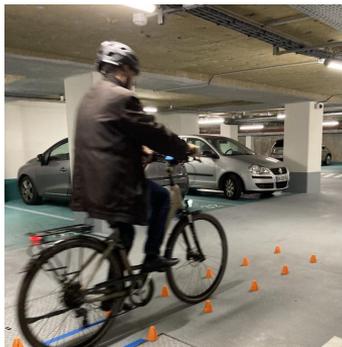
**La récurrence** est un des facteurs clés du succès !

# Une multitude d'actions possibles dans votre entreprise

## Passer à l'action...

- essai de vélos (vélos, VAE, trottinettes...)
- séances pratiques en milieu fermé (remise en selle)
- séances pratiques en extérieur
- co-vélotaf (mentorat)
- ateliers d'auto-réparation
- balades à vélo
- vélos d'entreprise (flotte à disposition pour les trajets entre sites)
- vélo de fonction (à la place de la voiture)

**Essayer, tester une autre mobilité :  
les facteurs clés du succès !**

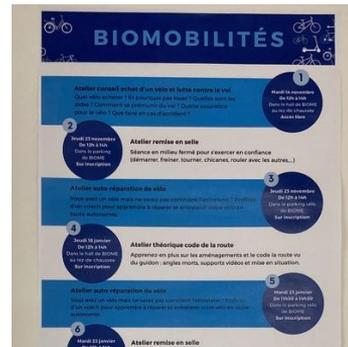
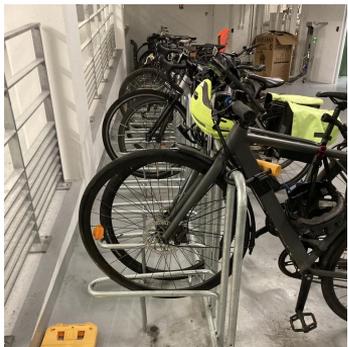
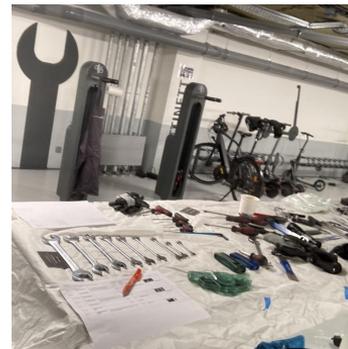


# Une multitude d'actions possibles dans votre entreprise

...plus concrètement !

Sur le lieu de travail :

-  stationnement sécurisé,
-  douches,
-  vestiaires,
-  matériel de réparation,
-  aire de lavage,
-  casiers,
-  prises électriques,
-  porte manteau,
-  panneau d'information,
-  communauté vélotaf,



Animation 

## MAI à vélo

UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO... POUR LA VIE.

Distance: Roulez pour atteindre la Lune ! L'objectif collectif est fixé à 384 400 km !

1 mois

3 404 km

1	Caroline B.	398 km
2	Martin V.	308 km
3	Salim O.	302 km
4	Fabien G.	272 km
5	Danielle D.	263 km
6	Juliette S.	254 km
7	Samuel J.	235 km
8	Martin H.	202 km
9	Julien C.	100 km

# Contact



## **Raphaëlle Bergerot**

*Gérante - animatrice mobilité à vélo*

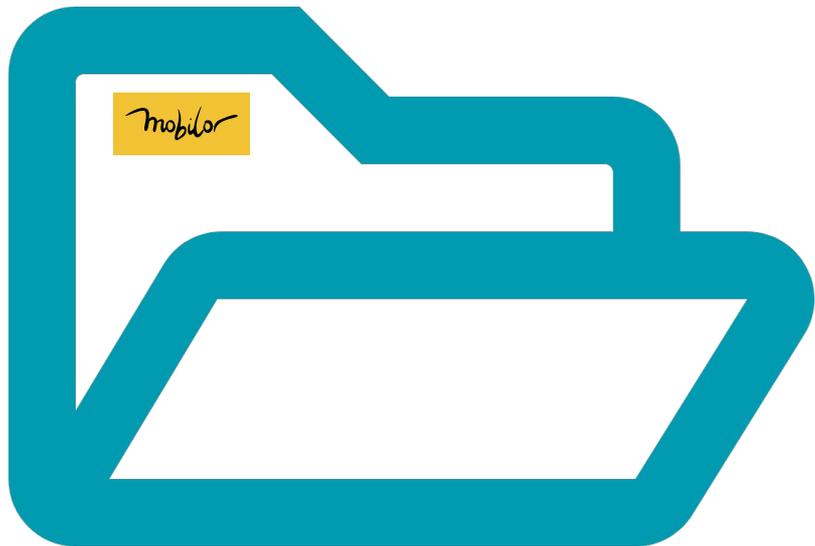
[raphaelle@mobilor-conseil.com](mailto:raphaelle@mobilor-conseil.com)

06 16 37 54 31

The Mobilor logo is written in a black, cursive script on a yellow rectangular background.

# Annexe

**Vous trouverez après cette slide  
la suite de la présentation ainsi  
que des éléments complémentaires  
à l'intervention**



# Quelques ressources

- [Le vélo, bon pour la santé et le moral \(FUB\)](#)
- [Vélo : 7 bienfaits sur la santé](https://www.polesantetravail.fr/) <https://www.polesantetravail.fr/>
- [Livre blanc OEPV](#)
- [Présentation Paris en selle](#) (sur demande)
- [Formation ADMA “promouvoir le vélo en entreprise”](#) sur inscription

# La Banque Postale : Fond Impact Carbone et Biodiversité



## Atelier Sécurité du cycliste, Sécurité du vélo



## Coaching Vélo



## Atelier conseil achat d'un vélo et lutte contre le vol

**BIOMOBILITÉS**  
Sécuriser son vélo

- Choisir le bon antivol
- Les attaches rapides (roues, selle)
- L'usage des antivols
- Marquer son vélo
- Faut-il assurer son vélo ?

**BIOMOBILITÉS**  
Choisir le vélo

- Se déplacer autrement
- Pourquoi pas le vélo
- Le choix du vélo
- Les aides à l'achat
- Les réglages
- Le Forfait Mobilité Durable

## Accompagnement Vélotaf



### BIOMOBILITÉS

**1 Animation "lutter contre la sédentarité" en présence d'un ostéopathe**  
Les pathologies de la sédentarité et des conseils sur les bonnes postures et gestes à adopter vous seront présentés avec Emma, un mannequin grandeur nature.  
Le mardi 12 septembre  
De 12h à 14h  
Dans le hall de BIOME au rez-de-chaussée  
Accès libre

**2 Stand Véligo location**  
Venez rencontrer les équipes de Véligo, le service de location longue durée de vélos, à assistance électrique. Apprenez-en plus sur Véligo location et testez les vélos !  
Le mardi 18 septembre  
De 12h à 14h  
Dans le jardin de BIOME au rez-de-chaussée  
Accès libre

**3 Atelier d'auto-réparation de vélo**  
Vous avez un vélo mais ne savez pas comment l'entretenir ? Profitez d'un coach pour apprendre à réparer et entretenir votre vélo en toute autonomie.  
Le jeudi 21 septembre  
De 12h à 14h  
Dans le parking de BIOME  
Sur inscription

**4 Atelier pour adopter les bons réflexes à vélo**  
Cet atelier et formation pratique vous aideront à mieux appréhender la conduite en ville et adopter les bons réflexes.  
Le jeudi 21 septembre  
De 12h à 14h  
Dans le parking de BIOME  
Sur inscription

## Auto-réparation vélo



S'inscrire





une création originale



## Vélos de service ou vélos de fonction ?

Avantages pour l'entreprise



# Comment aborder le projet ?



## 3 approches en fonction de la maturité du projet

- **Le vélo en libre-service** ou vélo partagé
- **Le vélo de fonction** : 1 vélo = 1 collaborateur
- **L'aide à l'achat** : groupement d'Achat ou Contrat Cadre National

# Les dispositifs d'aide pour les entreprises

## LE FMD : Le Forfait Mobilité Durable

### Qu'est ce que le FMD ?

“Le FMD est un dispositif financier de soutien aux salariés du secteur privé et agents de services publics pour leurs déplacements domicile-travail.”

### Quelles sont les conditions ?

Jusqu'à **800€** par an et par salarié en étant **exonéré d'impôts** et de **cotisations sociales**.

L'aide est **cumulable** avec un **abonnement transport en commun**.



# Les dispositifs d'aide pour les entreprises

## Cumuler forfait mobilité durable et vélo de fonction ?

### Avantage Fiscal :

Réduction d'impôt dans la limite de **25% du prix d'achat ou du loyer de la location**

Cet avantage en nature n'est pas taxé, contrairement à la voiture de fonction.

### Quelles sont les conditions ?

**Contrat de 3 ans minimum** en cas de contrat de location et **70% du prix** de la location doit être prise en charge par l'employeur



# Un exemple concret

## Mise en place du Forfait mobilité durable

Un salarié bénéficie de la prise en charge de 50 % du montant de son abonnement aux transports en commun pour 610 € et du forfait mobilités durables à hauteur de 330 €.

La prise en charge de son abonnement aux transports en commun (610 €) est totalement exonérée de cotisations sociales.

Le forfait mobilités durables est exonéré de cotisations sociales à hauteur de 190 €  
(car  $800 \text{ €} - 610 \text{ €} = 190 \text{ €}$ ).

L'employeur devra payer des cotisations sociales sur les 140 € du forfait mobilités durables qui ne sont pas exonérés ( $330 \text{ €} - 190 \text{ €} = 140 \text{ €}$ ).

# Un exemple concret

- Mise à disposition des vélos et prise en main
- Maintenance des vélos inclus dans le coût du loyer
- Assurance vol et dommage  
En option : Assurance responsabilité civile et individuelle accident
- Mise à disposition d'équipement (casque, gilet, pantalon de pluie, sacoche,...)
- Outils de gestion de flotte : 

[Exemple avec le simulateur de Cyclable Entreprises](#)



**Alexandre BRACQ**

*Responsable commercial*

07 82 35 55 49

[alexandre.bracq@cycable-entreprises.com](mailto:alexandre.bracq@cycable-entreprises.com)



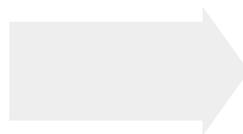
**Cyclable  
Entreprises** |

# LABEL Employeur Pro-Vélo - <https://employeurprovelo.fr/>

Le programme Objectif Employeur Pro-Vélo  
=> parcours d'accompagnement sur-mesure aux  
employeurs privés, publics et associatifs



- Conseils personnalisés
- Primes **financières de 40 % à 60 %**
  - équipements
  - services pro-vélo



Pour **favoriser** les déplacements domicile-travail  
et professionnels à vélo

**améliorer** la politique cyclable des organisations

**guider** vers la labellisation  
« Employeur Pro-Vélo »



## Objectifs

4 500 employeurs labellisés (114 aujourd'hui)  
25 000 emplacements vélo cofinancés

<b>CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT</b> Prise en charge : 60%	Diagnostic mobilité 	Organisation, formation et outillage 	Élaboration d'un plan d'actions pro-vélo 	Préparation à la labellisation 
<b>STATIONNEMENT VÉLO</b> Prise en charge : 40%	Supports d'attache 	Abris 	Consignes sécurisées 	Services complémentaires 
<b>FORMATIONS À LA PRATIQUE DU VÉLO AU QUOTIDIEN</b> Prise en charge : 60%	Remise en selle 	Conduite aux abords du lieu de travail 	Prise en main vélo à assistance électrique 	La route vue du guidon 
<b>MAINTENANCE ET RÉPARATION DE VÉLOS</b> Prise en charge : 40%	Contrôle technique des vélos 	Entretien et réparation des vélos 	Atelier mécanique participatif 	